

ch XVII

B.O.1953 Art 71/02

achat à l'indigène de matériaux pour
entretien batiments poste et routes

lettre 61/98 du 8.1.1953

6.000.-

2/3/53.	cordes achat indig	373	373.-
20.5.	cordes poseaux	580	953.
6.6	cordes.	475	1428
20.6	cordes	475	
31.7	ach indig	360	1.788
31.	"	404.5	2.192.5
30.9	" ac 161.	415	2.607.5



Comptabilité des dépenses engagées.

Récapitulation trimestrielle au 31/12/13
Budget des dépenses ordinaires de l'exercice 195 3

Chap. XVII

Art. lit. et s/lit.	Délégations accordées	Dépenses engagées depuis l'ouverture de l'exercice (1)	Observations
Bo 53. art 71/01 entretien poste	49.776.	37.823,50.	
Bo 53 art 71/01. entretien route	469.048	426.792,50.	
Bo. 53 art 71/02 achat matériaux	95.250.	86.825. -	
Bo. 53 art 71/02 Transport matériaux pour entretien route 25.000.		24.682.	
Bo 53 art 71/02 achat matériaux à médecine	6.000.	3.887,50	

A Rehencari le 31/12 195 3

Le Sous-Gestionnaire de crédits.

Jo [Signature] CT.

(1) Cette colonne ne doit comporter qu'un seul montant par rubrique budgétaire et il est superflu de le justifier en joignant le détail des engagements.

Comptabilité des dépenses engagées

Budget B.0 1953
Article 71 Littera ok sous - littera
Dénomination du travail achat matériaux à
Compte courant ou compte transitoire Indigène
Document par lequel la délégation a été accordée.

Montant de la délégation initiale reçue Frs 6.000.-
(1) "
Délégation au
"

lettre 61/98 du 8.1.53 Protra

N° d'inscription	Date des engagements (2)	Libellés succints des dépenses	Montants des engagements	Montants annulations d'engagements	Montant nets des engagements	Visa du B.C. si le sous-gestion. réside au chef-lieu de la province
		<i>au 31. 8. 53</i>			<i>2.192,50</i>	
	<i>30.9</i>	<i>Achat à Indigènes sur le log 48 B</i>	<i>415.-</i>	<i>(415) 7</i>	<i>2.607,50</i>	
<i>83</i>	<i>28/11</i>	<i>achat cordes indig</i>	<i>680.</i>		<i>3.287,50</i>	
	<i>31/12</i>	<i>achat à Indigènes cordes -</i>	<i>600</i>		<i>3.887,50.</i>	
		A reporter.				

- 1) Modifications apportées à la délégation initiale par des retraits ou des augmentations notifiés dans le courant de l'exercice
Le dernier montant connu à la fin d'un trimestre doit toujours figurer à l'état mod. II ad hoc.
- 2) Dates correspondant à celles :
 - a) des feuilles de tâche ou des paiements des traitements et indemnités du personnel qui émerge directement au budget extraordinaire.
 - b) des situations mensuelles des travailleurs, des plantons et du personnel noir engagé par contrat (montant global).
 - c) des bons d'achats et des sorties de magasin (voir ordonnance 31/337 du 22/9/50 visa B. C.).
 - d) des lettres de commande pour les travaux confiés à l'entreprise privée.
 - e) de l'approbation des factures reçues des services.
 - f) des décisions attribuant des allocations, subsides, secours, honoraires, etc.

Comptabilité des dépenses engagées

Budget B.O. 195 3
 Article 71 Littera 02 sous - littera
 Dénomination du travail Achat matériaux à l'indigène poste et route
 Compte courant ou compte transitoire

Montant de la délégation initiale reçue Frs 6.000.-
 (1) "
 Délégation au "
 "
 "
 Délégation au "
 "
 "
 Délégation au "

Document par lequel la délégation a été accordée.

lettre 61/98 du 8.1.53 Protra

N° d'inscription	Date des engagements (2)	Libellés succints des dépenses	Montants des engagements	Montants annulations d'engagements	Montant nets des engagements	Visa du B.C. si le sous-gestion. réside au chef-lieu de la province
			au 30.6.53		1.428.-	
	31.7	Achat à l'indigène suivt regis 48 B	360.-		1.788.-	
	31.8	Achat à l'indigène suivt reg.48 B	401,50		2.192,50	
		A reporter.				

- 1) Modifications apportées à la délégation initiale par des retraits ou des augmentations notifiés dans le courant de l'exercice
Le dernier montant connu à la fin d'un trimestre doit toujours figurer à l'état mod. Il ad hoc.
- 2) Dates correspondant à celles :
 - a) des feuilles de tâche ou des paiements des traitements et indemnités du personnel qui émarge directement au budget extraordinaire.
 - b) des situations mensuelles des travailleurs, des plantons et du personnel noir engagé par contrat (montant global).
 - c) des bons d'achats et des sorties de magasin (voir ordonnance 31/337 du 22/9/50 visa B. C.).
 - d) des lettres de commande pour les travaux confiés à l'entreprise privée.
 - e) de l'approbation des factures reçues des services.
 - f) des décisions attribuant des allocations, subsides, secours, honoraires, etc.

Comptabilité des dépenses engagées.

Récapitulation trimestrielle au **11.9.53**

Budget des dépenses ordinaires de l'exercice 195 **3**

Chapitre XVII

Art. lit. et s/lit.	Délégations accordées	Dépenses engagées depuis l'ouverture de l'exercice (1)	Observations
B.0.53 Art 71/01	49.776.-	25.310.-	
Entretien poste			
B.0.53 Art 71/01	529.048.-	339.116,50	
Entretien routes			
B.0.53 Art 71/02	35.350.-	25.825.-	
Achat Matériaux			
B.0.53 Art 71/02	25.000.-	24.682.-	
Transport Matériaux pour entretien routes			
B.0.53 Art.71/02	6.000.-	2.192,50	
Achat matériaux à l'indigène			

Ruhengeri le 11.9.53 195

Le Sous-Gestionnaire de crédits.



(1) Cette colonne ne doit comporter qu'un seul montant par rubrique budgétaire et il est superflu de le justifier en joignant le détail des engagements.

Comptabilité des dépenses engagées.

Récapitulation trimestrielle au 31 mars 1953 195 .

Budget des dépenses ordinaires de l'exercice 195 .

Chapitre XVII

3188—pour obtenir ce modèle rappelez n° M-5

Art. lit. et s/lit.	Délégations accordées	Dépenses engagées depuis l'ouverture de l'exercice (1)	Observations
B.O. 1953			
Art 71/01	554.048.-	98.572,40	
Art 71/01	49.776.-	10.609,50	
Art 71/02	35.350.-	-	
Art 71/02	6.000.-	373.-	

A Ruhengeri le 31 mars 195 3

p.o. Le Comptable 951, WINTGENS N.
Le Sous-Gestionnaire de crédits.

(1) Cette colonne ne doit comporter qu'un seul montant par rubrique budgétaire et il est superflu de le justifier en joignant le détail des engagements.

Désignation du sous-gestionnaire de crédits **Administrateur de Territoire**

Modèle 1 ter.
(Réserve au sous-gestionnaire).

Comptabilité des dépenses engagées

Budget **B.O.** 195 **3** Montant de la délégation initiale reçue Frs. **6.000.-**
 Article **71** Littéra **02** Sous-littéra (1) "
 Dénomination du travail **achat à l'indigène** Délégation au "
de matériaux pour poste et route éventuellemt "
 Compte courant ou compte transitoire "
 Document par lequel la délégation a été accordée. Délégation au "
lettre 61/98 du 8/1.1953 Protra "

Dates des engagements (2)	Libellés succints des dépenses	Montants des engagements	Montants des annulations d'engagements	Montants nets des engagements	Visa du B.C. si le sous-gestion. réside au chef-lieu de la province
2.3.53	Achat cordes	373.-		373.-	
	A reporter.				

Désignation du sous-gestionnaire de
 crédits *A.T.*

Modèle 1 ter.
 (Réservé au sous-gestionnaire).

Comptabilité des dépenses engagées

Budget *B.0* 195*3*

Montant de la délégation initiale reçue Frs. *6.000*

Article *71* Littéra *02* Sous-littéra

(1) " _____

Dénomination du travail *cestrucien fête*
à l'occasion des travaux à
indigènes

Délégation au _____ " _____

Compte courant ou compte transitoire

" _____

Document par lequel la délégation a été accordée.

Délégation au _____ " _____

lettre 61/98 du 8.1.53. T.P

" _____

Dates des engagements (2)	Libellés succincts des dépenses	Montants des engagements	Montants des annulations d'engagements	Montants nets des engagements	Visa du B.C. si le sous-gestion. réside au chef-lieu de la province
A reporter.					

A. Ky.

**TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Usumbura, le 8 janvier 1953.-

N° 61/98

OBJET :

**B.O. 53 Art. 71/02 achat
de matériaux à l'indigène.**

- TRANSMIS COPIE pour information à :
- v- Monsieur le Chef du Service des Finances à USUMBURA.
 - Monsieur l'Inspecteur du Budget Contrôle à USUMBURA.
 - Monsieur ~~aux Ruanda~~ Le Résident du Ruanda à KIGALI.

Usumbura, le 8 janvier 1953.-
Le Gestionnaire des Crédits T.P.
36/ J. VAN VLAENDEREN.,

187/ Fin 4
16. 7. 53.

✓ Monsieur l'Administrateur de Territoire
de et à

RUHENGURI

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je vous subdélègue à charge du B.O. 53 article 71/02 une somme de : 6.000 francs pour achat à l'indigène de matériaux nécessaires à l'entretien des bâtiments du poste et éventuellement du réseau routier.

Le Gestionnaire des Crédits T.P;
J. VAN VLAENDEREN.,



Comptabilité des dépenses engagées.

Récapitulation trimestrielle au 30 juin 53

Budget des dépenses ordinaires de l'exercice 195

chap. XVI

Art. lit. et s/lit.	Délégations accordées	Dépenses engagées depuis l'ouverture de l'exercice (1)	Observations
Rc. 1953			
F/cr. entre	529.648.	166.859 80	
F/cr. fête	49.776.	16.314. -	
F/cr. route	25.000.	12.452. -	
F/cr. location	35.350.	10.425. -	
F/cr. matériel entretien	6.000	1.428. -	

A Leclercq le 25 juin 195 3

Le Sous-Gestionnaire de crédits.

Leclercq

(1) Cette colonne ne doit comporter qu'un seul montant par rubrique budgétaire et il est superflu de le justifier en joignant le détail des engagements.